

SÉANCE ORDINAIRE
02 AOÛT 2010 À 19H30

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT
COMTÉ DE MATAPÉDIA

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Val-Brillant, tenue en la salle du Conseil, au 38 rue des Cèdres à Val-Brillant, le lundi 02 août 2010 à 19H30.

La séance est présidée par Monsieur Donald Malenfant, Maire. Sont aussi présents les Conseillers suivants : Messieurs Serge Malenfant, Michel Dubé, Yves Bilodeau et Jacques Gaulin et Mme Julie Tardif.

Absent : M. Roch Couture

Madame Lise Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale, et M. Marien Canuel, Inspecteur municipal, sont également présents.

178-08-2010 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michel Dubé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en ajoutant en 14.1 « Réparation des jeux ». Le point divers demeure ouvert.

179-08-2010 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 05 JUILLET 2010

Il est proposé par M. Jacques Gaulin et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 05 juillet 2010 tel que rédigé par la secrétaire trésorière.

180-08-2010 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES (14 721.58\$)

Il est proposé par M. Yves Bilodeau et unanimement résolu d'approuver la liste des comptes fournisseurs et d'autoriser le paiement des comptes qui y sont inscrits à même les postes budgétaires prévus à cette fin pour un montant de 14 721.58\$.

CORRESPONDANCE

Mme Danielle Doyer, Députée de Matapédia : Projet de loi 88.

Commission de toponymie : Attestation d'officialisation Route 132 Est et Ouest.

Comité du Centenaire de Ste-Florence : Invitation à l'inauguration officielle du centenaire.

Caureq : Statistiques annuelles.

BPR : Copie conforme d'une lettre adressée à Mme Anick Tremblay, ingénieure au MAMROT, concernant les débits de conception, les exigences de rejets et les solutions alternatives dans le dossier d'assainissement des eaux usées.

Mathieu Beaupré, ingénieur junior MAMROT : Réponse à la lettre de BPR concernant les débits de conception, les exigences de rejets et les solutions alternatives dans le dossier d'assainissement des eaux usées.

Mmes Julie Tardif et Josée Lauzier : Demande pour que cesse l'utilisation d'une partie de leur terrain pour la circulation des camions lourds.

POINT D'INFORMATION : RAPPORTS DU CONSEIL

Transport et travaux publics : L'Inspecteur municipal

Les travaux de réfection d'une partie de la route du rang 2 Est sont débutés. La première des trois phases qui consistait à refaire la fondation du chemin sur le tronçon à la hauteur du numéro civique 56 est complétée. La réalisation des phases 2 et 3 est prévue pour 2011 et 2012. En juillet, il y a également eu le lignage de la rue St-Pierre.

Loisirs et tourisme / Pensée et agir famille : Mme Julie Tardif

Le comité Action de Val-Brillant a organisé la tenue de 4 ateliers de soccer pour les 5 ans et plus en août. Les ateliers auront lieu tous les samedis de 10h à 12h au coût de 20\$ par enfant ou 30\$ par famille.

Route verte : Yves Bilodeau / Donald Malenfant

M. Malenfant informe l'Assemblée des discussions en cours à la MRC concernant le financement des travaux de la Route Verte. Il sera en mesure de donner plus de détails après la séance du prochain conseil des Maires.

181-08-2010 AUTORISATION PAIEMENT FACTURES DIVERSES

Il est proposé par M. Jacques Gaulin et unanimement résolu d'autoriser le paiement des factures diverses telles que décrites ci-après à même les postes budgétaires qui y sont inscrits. Le paiement de la facture de BPR sera fait à partir du fond général en attendant le nouveau règlement d'emprunt pour les travaux de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées.

	<i>Description</i>	<i>Coût (\$)</i>	<i>Poste Budg.</i>
	Factures générales		
1	Jean-Eudes Joncas (frais de déplacement village)	30,15	232 000 310
2	Tremblay & Tremblay, avocats (Cause Centre Corps...)	9 967,99	262 900 412
3	BPR (honoraires pour dossier des eaux usées)	1 700,65	surplus gén.
4	Les entreprises Michaud (paiement retenue station pom)	451,75	5 513 610
	Total factures générales	12 150,54	
	Financement temporaire bibliothèque		
	Équipement Belzile (aqueduc)	103,53	
	Réno-Vallée (aqueduc)	55,23	
	Soudure Déco (aqueduc)	11,28	
	Worseley (pièces aqueduc et égout)	754,64	
	Excavation Marcel Perreault (tranchée aqueduc, égout)	1 202,11	
	Total bibliothèque	2 126,79	
	Total factures à autoriser août 2010	14 277,33	

182-08-2010 DÉMISSION / ÉLECTIONS PARTIELLES

La secrétaire trésorière dépose au conseil la démission de M. Rock Couture, Conseiller au siège # 3.

Compte tenu de la démission de M. Couture, la secrétaire trésorière informe le conseil de la date qu'elle a retenue pour la tenue d'un scrutin électoral destiné à combler le poste. Les mises en candidature débiteront le vendredi 13 août 2010 à 8h30 pour se terminer le vendredi 27 août 2010 à 16h30. Si plus d'un candidat dépose sa candidature, le scrutin électoral aura lieu le dimanche 26 septembre 2010.

Il est proposé par M. Yves Bilodeau et unanimement résolu d'envoyer une lettre de remerciements à M. Couture pour son passage au sein du conseil municipal.

183-08-2010 NOMINATION D'UN PRO-MAIRE

Il est proposé par M. Serge Malenfant et unanimement résolu que M. Yves Bilodeau soit nommé au poste de pro-maire en remplacement de M. Rock Couture. M. Bilodeau sera donc autorisé à signer les effets bancaires de la Municipalité en l'absence du Maire.

184-08-2010 AVIS DE MOTION / ADOPTION DU RÈGLEMENT 10-2010 CONCERNANT L'IMPOSITION DE FRAIS LORS D'UNE DEMANDE DE MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Avis de motion est par la présente donné par M. Jacques Gaulin à l'effet qu'un règlement portant le numéro 10-2010 sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil municipal. Le règlement aura comme objectif de permettre à la Municipalité de facturer les frais relatifs à la procédure de modification d'un règlement municipal au citoyen qui fait la demande de modification. Le règlement prévoira le remboursement au citoyen de 50% des frais facturés si le projet visé par la demande de modification se réalise.

185-08-2010 AVIS DE MOTION / ADOPTION DU RÈGLEMENT 11-2010 CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AUX OFFICIERS MUNICIPAUX

Avis de motion est par la présente donné par M. Serge Malenfant à l'effet qu'un règlement portant le numéro 11-2010 sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal. Le règlement portera sur la délégation de certains pouvoirs aux officiers municipaux dont celui d'un pouvoir discrétionnaire à la directrice générale pour l'approbation de dépenses en cas d'urgence.

186-08-2010 PROJET DE PARC ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE LES VENTS DE LA MATAPÉDIA / AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Considérant que dans sa résolution 164-07-2010, la Municipalité de Val-Brillant a approuvé une participation financière supplémentaire de 2.5% au projet éolien « Les vents de la Matapédia » portant la participation globale de la MRC au projet à 42.5%. De ce 2.5% supplémentaire, la Municipalité de Val-Brillant acceptait d'assumer sa part de l'augmentation dans un ratio de 5.16%;

Considérant que dans cette même résolution, la Municipalité de Val-Brillant a signifié son intention de se prévaloir de l'option d'augmenter encore davantage son niveau de participation si certaines municipalités décidaient de ne pas augmenter leur participation au projet pour le 2.5% supplémentaire;

Considérant que le règlement N° 2010-07 (Fixant la participation des municipalités de la MRC de La Matapédia au projet de parc éolien communautaire en partenariat avec les compagnies Hydroméga Services Inc. et Hydroméga Énergie (Québec) Inc. ainsi que les conditions relatives à l'exercice du droit de retrait des délibérations portant sur ce projet ou à la cessation de ce droit) adopté par la MRC de La Matapédia, accorde à la Municipalité de Val-Brillant, sur le territoire de laquelle seront localisées les éoliennes projetées, l'option d'utiliser la totalité du solde disponible de participation vu le désistement de certaines municipalités;

Considérant que 4 municipalités ne désirent pas augmenter leur contribution, ce qui dégage une somme additionnelle d'investissement de 43 434\$, soit 6.34% du 2.5% supplémentaire;

En conséquence il est proposé par M. Yves Bilodeau et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant accepte d'augmenter sa participation financière pour la totalité de la participation additionnelle résiduelle soit pour 6.34% restant portant la participation financière de la Municipalité de Val-Brillant à 11.5% des 2.5% supplémentaires de la MRC au projet permettant de ce fait à Val-Brillant d'avoir accès aux excédents nets du projet dans la même proportion.

187-08-2010 BIBLIOTHÈQUE / AUTORISATION D'EXTRAS

Considérant que la construction de la nouvelle bibliothèque en annexe de l'école de Val-Brillant oblige la Municipalité à se brancher sur le système d'alarme incendie de l'école, opération qui oblige la modification du panneau de contrôle du système de l'école et le transfert des branchements existants;

Considérant que le système actuel de l'école est âgé et discontinué et qu'il n'y a plus de pièces disponibles en cas de bris ou de modifications;

Considérant que l'opération nécessite un investissement global d'environ 4 995\$ plus les taxes dont près de 50% de la facture serait imputable à la Commission scolaire vu l'obligation de modifier leurs installations;

En conséquence il est proposé par M. Michel Dubé et unanimement résolu que le conseil autorise la dépense supplémentaire qui sera payée par le budget d'imprévu du règlement d'emprunt du projet. Toutefois, des discussions seront faites avec la Commission scolaire pour leur demander d'assumer une partie des coûts étant donné que l'opération permettra de remettre à neuf une partie de leurs installations de sécurité incendie.

188-08-2010 RÉPARATION DES JEUX

Considérant que certains jeux dans le parc nécessitent des réparations d'urgence et que le dessus des bandes de la patinoire doit être remplacé;

Considérant qu'il n'y a plus de budget dans le poste prévu pour les réparations et l'entretien des jeux et de la patinoire et qu'il y a un surplus dans le poste du terrain de jeux;

En conséquence il est proposé M. Jacques Gaulin et unanimement résolu d'autoriser l'inspecteur à faire les travaux de rénovation sur les jeux et de remplacer le dessus des bandes de la patinoire. Les crédits nécessaires aux travaux seront pris à même le poste de contrat de responsable du terrain jeux pour un montant maximum de 1 000\$.

POINT D'INFORMATION : RESPECT DE LA ROUTE VERTE

M. Yves Bilodeau demande à ce qu'un message soit mis à l'intérieur du prochain bulletin municipal pour demander aux citoyens de respecter la Route Verte qui vient tout juste d'être aménagée sur les accotements dans le rang 2 et sur la route Lauzier. Comme les accotements sont fraîchement pavés et que l'épaisseur d'asphalte est conçue pour les vélos, le conseil demande aux agriculteurs et aux conducteurs de véhicules lourds de ne pas circuler dessus. Aussi, un message sera mis à l'attention des conducteurs de véhicules hors route qui circulent sur la partie en gravier pour leur

demander d'être respectueux et de faire en sorte que leur circulation n'entraîne pas l'envoi de gravier sur la route verte.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions réservée à l'Assemblée débute à 20h02.

189-08-2010 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Yves Bilodeau et unanimement résolu de levée l'Assemblée à 20h30.

MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT

_____ **MAIRE**

_____ **SEC.-TRES.**